

SITUÉ À PROXIMITÉ DU LOUNGE EXPOSANT ET
DES KIOSQUES 123 & 125



28 MAI AU
01 JUIN 2027
MAY 28 TO
JUNE 1, 2027

ESPACE PRÉSENTATION EXPOSANT

Lundi 31 mai et mardi 1er juin 2027

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT!

Salle d'exposition JDIQ – 2e étage
Palais des congrès de Montréal



LES AVANTAGES DE RÉSERVER UN CRÉNEAU DANS NOTRE NOUVEL ESPACE :



Présentez. Démontrez. Impressionnez.

Allez au-delà du simple kiosque! Faites découvrir vos produits autrement grâce à une expérience immersive et engageante. Présentez vos nouveautés, démontrez leur utilisation ou offrez une formation pour **partager votre expertise** avec les participants.



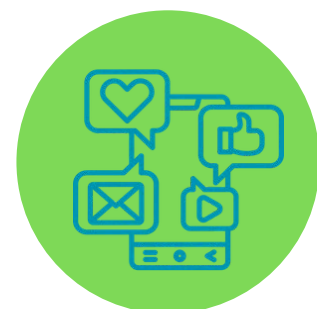
Parlez directement à votre marché cible!

Présentez vos produits ou services à des professionnels intéressés. Échangez directement avec votre marché, recueillez leurs commentaires et créez de nouvelles occasions d'affaires.



Donnez à votre marque la visibilité qu'elle mérite!

Votre présentation sera mise en valeur dans la programmation sur le site Web et l'application mobile des JDIQ, ainsi qu'à l'entrée de la salle. Profitez d'une visibilité privilégiée auprès de milliers de professionnels et rejoignez directement votre clientèle cible.



Votre présentation, votre créneau, vos prospects.

Prolongez l'impact de votre présentation avec **Showlead de Showcare**. Scannez les badges des participants à l'entrée de la salle et recueillez leurs coordonnées pour faciliter vos suivis après les JDIQ. **Réservez votre licence directement dans votre portail exposant.**

MAXIMISEZ VOTRE PRÉSENCE AUX JDIQ

CE QUI EST INCLUS :

- Une salle de présentation entièrement meublée, située sur le plancher de l'exposition, pouvant accueillir jusqu'à 54 personnes.
- L'équipement audiovisuel de base nécessaire à votre présentation.
- La présence d'un coordonnateur et d'un technicien sur place pour vous accompagner et assurer le bon déroulement de votre session du début à la fin.



Pour plus détails ou pour réserver :

exposition@odq.qc.ca

CRÉNEAU / DATE	LUNDI 31 MAI	MARDI 1 JUIN
8h30	595\$	595\$
9h	695\$	695\$
9h30	695\$	695\$
10h	695\$	695\$
10h30	795\$	795\$
11h	995\$	995\$
11h30	995\$	995\$
12h	995\$	995\$
12h30	995\$	995\$
13h	995\$	995\$
13h30	795\$	795\$
14h	695\$	695\$
14h30	695\$	695\$
15h	695\$	695\$
15h30	795\$	795\$
16h	795\$	595\$
16h30	595\$	595\$

Conditions de participation :

- Tout comme les conférences offertes au 5e étage, les présentations à l'Espace Présentation Expositant ne nécessitent aucune réservation de la part des participants. **L'accès se fait sur une base de premier arrivé, premier servi, jusqu'à la capacité maximale de la salle.**
- Le contenu des présentations n'étant pas évalué par l'ODQ, **les participants ne reçoivent pas d'unité de formation continue (UFC) pour y assister.** Toutefois, la participation à l'exposition permet d'obtenir 1 UFC.
- **La capacité maximale est de 54 participants.** Pour des raisons de sécurité et conformément au Code de sécurité incendie, aucune chaise supplémentaire ne peut être ajoutée.
- Les démonstrations ou traitements impliquant des patients, des modèles vivants ou des animaux sont formellement interdits.
- Les exposants doivent respecter **leur créneau de présentation de 25 minutes, dont 5 minutes sont réservées à l'installation.** Si l'exposant est absent plus de 10 minutes après l'heure de début prévue, la présentation sera automatiquement annulée.
- L'exposant assume l'entière responsabilité des frais supplémentaires liés à l'utilisation d'équipements non inclus dans l'aménagement de base. Il doit également transmettre à l'avance ses besoins audiovisuels qui ne sont pas compris dans les équipements offerts de base, conformément aux modalités établies par le fournisseur officiel des JDIQ.

Equipement audiovisuel fourni :

- Moniteur vidéo 85" et moniteur de référence 43"
- Minuterie de présentation
- Télécommande de présentation sans fil
- Ordinateur portable
- Interface audio pour ordinateur
- Microphone sans fil (pour les questions de l'auditoire)
- Microphone pour le podium
- Haut-parleurs de salle

Modalités de paiement et d'annulation

- Un dépôt de 50 % est exigé à la réception de la facture. Le solde doit être acquitté au plus tard le 1er février 2027.
- Pour connaître notre politique d'annulation, veuillez consulter la page 7 de notre prospectus.